



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre

Paris, le
25 AVR. 2024

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour votre courrier daté du 15 mars qui évoque la place de la langue française pendant les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024.

Je comprends tout à fait votre questionnement concernant les médailles des Jeux paralympiques qui présentent une inscription en anglais. La place et la promotion de la langue française durant les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024 constitue en effet l'une de mes priorités. La raison pour laquelle les médailles paralympiques sont gravées en anglais réside dans le fait que, contrairement au Comité international olympique (CIO) dont les deux langues officielles sont le français et l'anglais (article 23 de la Charte olympique), l'International Paralympic Committee (IPC) est une entité différente qui n'est pas régit par la même charte. Le mouvement paralympique n'a en effet pas les mêmes origines que le mouvement olympique puisqu'il est né à Stoke Mandeville en Angleterre.

Malgré cela, je tiens à vous confirmer que jamais autant d'efforts n'ont été faits pour promouvoir et valoriser la langue française pour les JOP.

Depuis deux ans, nous avons traduit en français les vocabulaires des nouveaux sports olympiques (break, surf, escalade sportive, skate/planche à roulettes) afin que les 321 millions de locuteurs français de par le monde puissent vivre les performances dans ces disciplines avec du lexique francophone compréhensible. Vous pouvez retrouver ces travaux sur le site du ministère : <https://www.sports.gouv.fr/college-terminologie-et-langue-francaise-1291>. Vous le verrez aussi, bien que le français ne soit pas langue officielle de l'IPC, nous avons travaillé le vocabulaire du « parasport » pour en traduire et définir plusieurs termes.

Aussi et pour la première fois dans l'histoire des JOP, les panneaux d'affichage sur les sites de compétitions seront en français et en anglais. De même, de par la convention passée entre l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et le comité d'organisation des JOP, les conférences de presses officielles, la signalétique et les documents officiels seront dans les deux langues.

Enfin, nous travaillons avec le ministère de la Culture à la création d'une application, « un lexicosport », que les touristes, athlètes, journalistes pourront utiliser en français et en anglais sur le site de Paris 2024.

Je vous remercie de votre vigilance sur l'utilisation de la langue française et vous prie de croire que je la partage avec grande attention également.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Amélie OUDEA-CASTÉRA

Monsieur Régis RAVAT
Président de l'Association Francophonie Avenir (AVF)
2811 chemin de Saint Paul, parc Louis Riel
30 129 MANDUEL